



DOCUMENTS DE TRAVAIL D'HABITAT III

20 - LOGEMENT

New York, 31 May 2015





DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE LOGEMENT

MOTS CLÉS

urbanisation, besoins en matière de logement, taudis et lotissements informels, marchandisation, spéculation, ségrégation spatiale, groupes vulnérables, droit à un logement décent, « logement au centre », politique de logement, financement de logement, inclusion financière, logement abordable, subventions, aménagement urbain, logement et moyens de subsistance, logement participatif, logement locatif,

PRINCIPAUX CONCEPTS

Logement décent : L'accès à un logement fait partie du droit à un niveau de vie suffisant dans les dispositions des instruments internationaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.¹ Un logement décent ne signifie pas juste quatre murs et un toit. Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour que le logement soit considéré comme décent. Ces éléments sont :

- Sécurité d'occupation : un logement n'est pas approprié si ses occupants n'ont pas un degré de sécurité d'occupation du lieu qui leur garantit une protection légale contre les expulsions forcées, le harcèlement et autres menaces.²
- Disponibilité des services, matériaux, installations et infrastructures : l'hébergement n'est pas décent si ses occupants n'ont pas d'eau potable, un assainissement approprié, de l'énergie pour cuisiner, du chauffage, de la lumière, des moyens d'entreposage des denrées alimentaires et d'élimination des déchets.
- Un logement abordable : un logement n'est pas adapté si son coût menace ou compromet la jouissance d'autres droits humains de ses occupants.
- L'habitabilité : un logement n'est pas approprié s'il ne garantit pas la sécurité physique ou ne fournit pas l'espace suffisant et la protection contre le froid, l'humidité, la chaleur, la pluie, le vent ou d'autres dangers pour la santé et les risques dus à des défauts structurels.
- La facilité d'accès : un logement n'est pas décent si les besoins spécifiques des groupes défavorisés et marginalisés ne sont pas pris en compte.
- L'emplacement : un logement n'est pas décent s'il ne se situe pas en un lieu qui offre des possibilités d'emploi, des services de santé, des établissements scolaires, des centres de soin pour enfants et d'autres services sociaux, ou s'il est situé dans des zones polluées et dangereuses.
- Le respect du milieu culturel : un logement n'est pas décent s'il ne respecte pas et ne prend pas en compte l'expression de l'identité culturelle.

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

- L'accès à un logement décent est un défi mondial qui s'accroît rapidement avec l'urbanisation. Près d'un quart de la population urbaine mondiale continue de vivre dans des bidonvilles et installations informelles.³ Un nombre croissant de la population urbaine, en particulier les groupes les plus pauvres et vulnérables (femmes, émigrants, personnes avec des handicaps et VIH, personnes âgées, jeunes et LGBT) vivent dans des conditions précaires, satisfaisant leurs besoins de logement de manière informelle,

1 Office for High Commission for Human Rights. The Right to Adequate Housing. Fact Sheet No. 21/Rev.1 http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FS21_rev_1_Housing_en.pdf

2 For further definition, please refer to Issue Paper #6 Urban Land.

3 For more information refer to Issue Paper #22 on Informal Settlements.



sans accès aux services de base et espace de vie, isolés des moyens de subsistance et exposés aux expulsions forcées ou à la vie sans-abri. Chaque jour, du fait des naissances dans les villes ou des mouvements migratoires vers les centres urbains à la recherche de solutions, la demande de logements s'accroît. À l'échelle mondiale, un milliard de nouveaux logements seront nécessaires d'ici 2025 pour abriter 50 millions de nouveaux habitants par an ; les coûts sont estimés entre 9 000 et 11 000 milliards de dollars US d'ici 2025.⁴

- Des logements abordables qui ne sont pas décentes et des logements décentes qui ne sont pas abordables. L'un des plus grands défis de l'urbanisation a été de fournir des hébergements corrects et abordables. En 2011, 2,2 milliards de personnes survivaient toujours avec moins de 2 dollars US par jour,⁵ un revenu totalement inadéquat pour vivre et se loger convenablement. Des habitants de taudis aux foyers à revenus moyens, il est estimé que près de 330 millions de ménages sont actuellement limités financièrement par les coûts des logements et ce nombre devrait atteindre les 440 millions d'ici 2025 (Tab.1).⁶
- Les plus pauvres ont de moins en moins accès aux prêts au logement. La Banque mondiale, le principal prêteur qui soutient les améliorations des conditions de logement, a évolué pour créer davantage de partenariat avec le secteur privé, élargissant ses priorités initialement centrées sur la lutte contre la pauvreté. Une plus petite part des prêts de la Banque mondiale a été destinée aux programmes de financement de logement pour les personnes à faible revenu (10 % du total des prêts dédiés au logement depuis le milieu des années 1990, contre 90 % du milieu des années 1970 au milieu des années 1980) et une part beaucoup plus modeste aux pays à faible revenu (20 %, alors qu'elle atteignait 40 % du milieu des années 1970 au milieu des années 1980).⁷
- Les problèmes de logement représentent une épreuve décisive dans le cadre du développement urbain et de villes bien aménagées. Le logement n'a pas été correctement intégré dans les politiques urbaines bien que l'utilisation des terrains résidentiels constitue entre 65 et 75 % de la surface d'une ville. De toute évidence, la manière dont le logement est développé, et en particulier là où il est physiquement fourni, a eu d'importantes répercussions dans la reproduction de l'informalité, des inégalités et des exclusions dans les villes. Des aménagements urbains lacunaires et des réglementations insuffisantes ont également laissé peu de marge de manœuvre aux gouvernements contre la spéculation sur les terrains, l'étalement urbain et la ségrégation spatiale des logements.
- Favoriser le financement des logements par le biais de prêts a été assez bien suivi par les gouvernements, mais a souvent été possible uniquement pour les groupes à revenus moyens et élevés plutôt que pour les plus nécessiteux, soit 60 à 80 % de la population. Les subventions pour des prêts hypothécaires ont encouragé les personnes à emprunter mais ont bénéficié aux 20 à 40 % des groupes au revenu le plus élevé, à savoir ceux qui en ont le moins besoin. La part des financements par l'emprunt est plus grande en Europe et en Amérique du Nord qu'en Asie, en Afrique ou en Amérique latine et dans les Caraïbes (Fig.2).
- Le secteur du logement représente une partie significative de la consommation d'énergie. Il contribue à réduire la durabilité du développement urbain. Les ménages représentent près de 19 % de la consommation mondiale d'énergie.⁸ Le parc immobilier mondial, constitué pour l'essentiel de résidences, est responsable de la consommation de plus de 40 % de l'énergie mondiale⁹ et il est le plus grand contributeur des émissions de gaz à effet de serre¹⁰. La dégradation environnementale qui provient de l'extraction des matériaux de construction et le développement suburbain de faible densité menace encore

4 McKinsey Global Institute (2014). A blueprint for addressing the global affordable housing challenge. MGI.

5 World Bank Poverty Overview <http://www.worldbank.org/en/topic/poverty/overview> [access on 28.05.2015].

6 McKinsey (2014) op cit.

7 Buckley R.; Kalarickal J. (2006). Thirty Years of World Bank Shelter Lending What Have We Learned? World Bank

8 IEA (2014) Energy Balances of Non-OECD Countries. Available online at: "http://www.oecd-ilibrary.org/energy/energy-balances-of-non-oecd-countries_19962843-en and IEA (2014) Energy Balances of OECD Countries. Available online at: http://www.oecd-ilibrary.org/energy/energy-balances-of-oecd-countries_19962835-en

9 UNEP (2009) Buildings and Climate Change: Summary for Policy Makers. Available online at: <http://www.unep.org/sbci/pdfs/SBCI-BCCSummary.pdf> and European Commission (2011) Roadmap to a Resource-Efficient

10 Ruuska (2014) 'Material Efficiency of Building Construction'. Buildings 2014 (4), pp. 266-294. Available online at: <http://www.mdpi.com/2075-5309/4/3/266/pdf>



- plus la durabilité des villes. L'utilisation de matériaux et de techniques d'origine locale reste limitée malgré leur potentiel de réduction de la consommation d'énergie et de promotion du développement économique local.
- Malgré la reconnaissance croissante du droit à un logement décent pour tous¹¹, politiques et programmes continuent d'enfreindre de nombreux critères d'adéquation des logements, en particulier la protection contre les expulsions forcées. Chaque année, des millions de personnes dans le monde sont expulsées de leurs maisons et de leurs terres, contre leur volonté, sans être consultées ni recevoir de compensation équitable. Entre 1998 et 2008, les expulsions forcées ont touché près de 18,59 millions de personnes¹², et ce malgré le fait que la loi internationale reconnaît explicitement le droit à la sécurité d'occupation du logement et s'est également prononcée à plusieurs reprises sur la pratique des expulsions forcées comme étant des violations flagrantes et systématiques des droits de la personne. Un nombre croissant d'émigrants urbains et de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) sont également confrontés à une sécurité d'occupation précaire et à la menace d'un déplacement supplémentaire, non seulement à cause de catastrophes naturelles et reprises de conflit mais aussi en raison de l'augmentation des expulsions forcées.¹³
 - Des logements non décents entraînent également des inégalités en matière de soins et d'exposition aux risques. Les maisons sont plus exposées à des catastrophes et à des menaces pour la santé dès lors que l'on est confronté à un logement insalubre, au surpeuplement et à des services inadaptés, entre autres. Le surpeuplement figure au nombre des menaces les plus sérieuses, car il favorise la transmission des maladies parmi les membres d'un foyer, en particulier les enfants, les personnes âgées et celles qui ont des handicaps et passent la plupart de leur temps chez elles.¹⁴ En outre, de nombreux risques environnementaux sont associés à la mauvaise qualité des structures de certains logements et à leurs emplacements.

RÉCAPITULATIF

- Près de trente années se sont écoulées depuis l'introduction du principe d'accès à un logement pour tous. Sur cette période, il a été observé de nombreux changements en matière de politiques et d'approches, ainsi qu'un vaste éventail d'applications pratiques des principes facilitateurs dans différents pays avec des résultats mitigés. Mais dans l'ensemble, la majorité des gouvernements nationaux et des autorités locales continuent de lutter pour répondre aux besoins en logement de leurs populations respectives. Les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus touchés, car ils ont été absents des marchés du logement et ont bénéficié de façon très limitée des politiques et de la réglementation en matière de logement. Jusqu'à présent, les efforts pour améliorer l'accès à un logement aux femmes, émigrants, réfugiés, personnes avec des handicaps, populations indigènes et minorités ethniques ont été peu probants.
- Les gouvernements se sont très peu immiscés dans le secteur du logement et nombre d'entre eux se sont presque retirés de thèmes liés au logement, au foncier, à la passation de marchés, aux services et même de la réglementation. À diverses échelles, il y a eu une grande modification dans la conceptualisation des logements de leur fonction sociale vers leur fonction de bien. Le logement a une priorité assez faible dans l'attribution des ressources nationales et la plupart des maisons relevant du domaine public ou appartenant

11 Including through ratifying the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.

12 Centre on Housing Rights and Evictions (2009). Global survey 11, Forced evictions, violations of human rights: 2007–2008. COHRE, Geneva.

13 Massachusetts Institute of Technology (MIT) Displacement Research Action Network (DRAN) and the Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). Report: "Home sweet home Housing practices and tools that support durable solutions for urban IDPs". Available at <http://www.internal-displacement.org/assets/publications/2015/20150325-global-home-sweet-home/20150325-global-home-sweet-home-en-full-report.pdf>

14 Baker M, Keall M, Lyn Au E, Howden-Chapman P. Home is where the heart is – most of the time. *New Zealand Medical Journal* 2007; 120: 1264.



- à des entreprises ont été vendues. Les subventions ont été réduites et, où il y en a encore, elles sont généralement mal ciblées et non pérennes. Dans une large mesure, l'avènement de cadres de politique de logement plus proches d'une libéralisation et une intervention réduite de l'État a essentiellement diminué voire supprimé les possibilités de logement formel des ménages à faible revenu et de certaines tranches des ménages à revenu moyen.
- L'implication du secteur privé a été faible et les marchés n'ont pas été efficaces pour servir les intérêts des plus modestes. Les gouvernements, dans leur rôle de facilitateurs, ont été confrontés à de sérieux défis pour amener les entrepreneurs privés et les institutions de financement à investir, construire et prêter dans le cadre d'initiatives orientées sur les communautés et les pauvres. Les développeurs se sont concentrés sur les logements de luxe. Les banques rechignent à prendre des risques en prêtant à des personnes qui ne peuvent être classées dans la catégorie classique à risque faible. Le financement des logements a été favorisé essentiellement par l'emprunt, circonscrit à ceux qui ont un titre officiel, et l'accès au financement pour la majorité des pauvres est limité et onéreux. Les institutions financières de proximité telles que les coopératives financières, les courtiers de crédit et les institutions micro-financières n'ont pas atteint le niveau des organismes spécialisés de prêt au logement.
- Les ménages continuent pour une large part de satisfaire à leurs besoins en logement par eux-mêmes, marginalement et souvent de manière informelle. La plupart des logements sont produits dans un processus progressif sur des périodes relativement longues. Seule une infime parcelle de la société, à savoir les très riches - a les ressources pour louer, acheter directement ou faire construire son habitation sous la forme d'un événement ponctuel. Les processus de logement progressifs ont été l'un des moyens les plus efficaces pour permettre aux ménages d'obtenir ce qui est à leur portée, bien que cela ait souvent débouché sur des parcs immobiliers inappropriés et de mauvaise qualité en raison du manque de moyens et de capacité.
- L'accès à la terre et à des marchés fonciers urbains dysfonctionnels reste parmi les principaux obstacles pour assurer des logements corrects à la population. Une nouvelle série de défis associés à l'accès à un foncier bien situé émerge avec le développement des stratégies à grande échelle en faveur des pauvres. Le problème le plus commun est lié aux nouvelles zones de logement pour revenu faible qui sont situées trop loin des moyens de subsistance de la population locale avec les coûts élevés des transports qui restent prohibitifs pour les familles concernées. Un certain nombre de pays a retardé ou abandonné les réformes structurelles de l'environnement légal et réglementaire des marchés fonciers et du logement et les décideurs politiques continuent de négliger l'importance que représente le foncier pour proposer des services de logement.
- Les droits de propriété et particulièrement les programmes d'enregistrement des titres, restent trop restrictifs et n'ont pas permis d'obtenir les résultats économiques et sociaux escomptés. Bien qu'il y ait des preuves probantes d'une augmentation de la sécurité d'occupation, l'investissement dans les logements, l'accès à un crédit formel et une aide financière des municipalités ne semblent pas avoir augmenté avec la promotion des titres plus qu'ils ne l'ont fait auparavant sous d'autres régimes fonciers. Aujourd'hui, il n'existe pas non plus de preuve évidente que les niveaux de pauvreté ont été réduits par l'accès aux titres de propriété.^{15 16}
- La plupart des gouvernements ont cherché à encourager l'accession à la propriété au détriment d'autres types de sécurité d'occupation, en particulier la location. Les locataires ont augmenté de manière au moins égale à la croissance de la population urbaine. La « nouvelle génération des locataires » s'accroît tandis que l'accession à la propriété devient inabordable pour de plus en plus de ménages. Dans le monde entier, il est de plus en plus avéré

15 Payne G.; Durand-Lasserve A. Evaluating impacts of urban land titling: results and implications: preliminary findings. Available at: <http://siteresources.worldbank.org/RPDLPROGRAM/Resources/459596-1161903702549/S7-Durand.pdf>

16 Payne G.; Durand-Lasserve A. (2012). "Holding On: Security of Tenure - Types, Policies, Practices and Challenges" Research Paper prepared for the Special Rapporteur on adequate housing. Available at: <http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Housing/SecurityTenure/Payne-Durand-Lasserve-BackgroundPaper-JAN2013.pdf>



que la location contribue à favoriser la mobilité résidentielle, améliorer le marché de l'emploi et les moyens de subsistance, et peut répondre aux préoccupations en matière d'équité entre hommes et femmes, de culture et de handicap, tout en renforçant les réseaux économiques et sociaux. Pour autant, peu de gouvernements ont élaboré des politiques visant à aider au développement ou à la régulation de cette forme de logement.

- « Permettre aux pauvres de s'aider eux-mêmes » est une démarche qui a contribué à reconnaître les initiatives et innovations locales menées par des organisations créées et dirigées par les pauvres ou les personnes mal logées des villes. Ils ont privilégié les besoins et les problèmes locaux, prenant en compte des idées également locales et basées sur une compréhension de leur environnement, telles que des approches progressives au logement, à la planification et à l'épargne au niveau des communautés, à la microfinance et aux marchés immobiliers informels. Cependant, le défi reste de taille en ce qui concerne le passage d'actions expérimentales locales à petite échelle à des changements de la structure urbaine complète et du secteur du logement sans perdre de vue les plus pauvres et vulnérables.
- Nous avons désormais une meilleure perception de la manière dont le logement, la pauvreté et les besoins de subsistance sont reliés. Plusieurs données empiriques ont permis de comprendre la façon dont les personnes à faible revenu mobilisent des ressources et s'organisent pour avoir accès à la terre et à un logement souvent par le biais du secteur informel et des réseaux de capital social. Une habitation apporte une sécurité accrue, une source potentielle d'activités générant des revenus et, si elle est bien desservie et correctement située, cela permet l'inclusion, de meilleures conditions de vie et des moyens d'accéder à des biens de subsistance.
- Il n'y a pas assez de prévisions précises sur les besoins en logement et la quantification de ces estimations n'a pas été simple. Les informations relatives aux changements démographiques, aux conditions socio-économiques et aux préférences culturelles sont rares ou peu prises en compte par les politiques. D'autres difficultés sont associées à l'évaluation du parc immobilier inadapté, abandonné et désuet, à savoir le déficit qualitatif. Les informations lacunaires compromettent sérieusement la conception et la mise en œuvre de politiques en matière de logement.



FACTEURS CLÉS D'ACTION

- Reconnaître que les problèmes de logement sont étroitement liés aux droits de l'homme et cibler les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables est essentiel afin d'éviter que la situation ne se détériore. La solution aux problèmes de logement ne peut déroger aux démarches visant à traiter les causes profondes qui violent les principes de non-discrimination et d'égalité en ce qui concerne l'accès à un logement, non seulement sur les critères de genre et géographiques, mais également de race, de culture, de religion, d'âge, de handicap et de statut économique et social. Les efforts techniques, légaux et financiers doivent s'orienter pour mettre progressivement en œuvre le droit à un logement décent pour tous et en particulier pour les groupes minoritaires, les plus pauvres et les plus vulnérables, tout en traitant divers aspects relatifs à la participation, la non-discrimination, la sécurité d'occupation d'un logement, la transparence et la responsabilité.
- Le logement situé au centre du développement national par le biais de réformes systémiques et de politiques et financement à long terme. Une approche duale simultanée avec des politiques de logement curatives (réhabilitation des taudis) et préventives (nouveaux apports) doit être promue conjointement avec des efforts concertés, participatifs et coordonnés des gouvernements, des institutions de financement du développement, du secteur privé et de la société civile dans la conception, le financement et la mise en œuvre de réponses. Le secteur du logement constitue une part importante de la richesse et des ressources et lorsqu'il est géré efficacement, il peut être une importante source de croissance économique, de stabilité et de résilience, ainsi qu'un composant essentiel du programme de développement social d'un pays.
- Renforcer le rôle des gouvernements au-delà de permettre de continuer ou reprendre, le cas échéant, une place prépondérante dans la réponse aux besoins en matière de logement, en particulier pour les plus pauvres et vulnérables, renforcer les politiques et les cadres réglementaires, encourager les actions en faveur des pauvres des marchés, et fournir des derniers recours, notamment des filets de sécurité et des subventions orientés sur des logements et des services urbains abordables.
- Un plus grand soin et une plus grande transparence sur les subventions sous toutes leurs formes, réformer, augmenter et déplacer l'assistance des gouvernements vers le bas de l'échelle pour ceux qui en ont le plus besoin. Améliorer l'efficacité des dépenses des gouvernements pour les pauvres avec des instruments pour la redistribution, la saisie de valeur et les subventions croisées entre différentes catégories de revenus et différentes utilisations des terres. Augmenter les subventions et les incitations du côté de l'offre ainsi que diverses formes de subventions possibles axées sur les demandes sans cesser de privilégier les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.
- Encourager des systèmes de financement de logement plus innovants et pour tous, notamment par des incitations aux fournisseurs de financement pour les logements qui prêtent aux groupes à faible revenu et les institutions financières alternatives pour les habitations à loyers modiques. Renforcer l'apport d'incitations institutionnelles au secteur privé de financement pour des logements et stimuler l'efficacité des locations sans exposer l'État à des risques excessifs. Promouvoir de nouvelles approches quant à la sécurité d'occupations, aux mécanismes de constitution de garanties et nantissements. Encourager le microfinancement de l'habitation et promouvoir les financements communautaires et divers prêts à valeur croissante adaptés aux processus progressifs de construction.
- Des liens plus forts entre les pratiques en matière d'aménagement urbain et de logement, en particulier par l'amélioration des relations entre l'habitation, l'accessibilité et les moyens de subsistance dans les villes. Un processus d'aménagement urbain pour tous et participatif doit être le point de départ et le cadre de référence pour améliorer l'accès à des logements décents. Une utilisation des terres mixtes, l'extension planifiée des villes ou combler des « dents creuses », associés à une meilleure infrastructure des transports doivent être valorisés pour améliorer l'accès à des logements dans des zones bien situées avec des possibilités de trouver des moyens de subsistance pour les groupes à faible revenu, ainsi que d'atténuer les dangers urbains et les risques pour la santé.



- Les types de régimes fonciers, autres que la propriété franche doivent être encouragés, refléter les divers besoins et préférences des différents groupes, notamment les baux d'exploitation, les copropriétés, les coopératives, les baux d'exploitation collectifs et en particulier diverses formes de logements locatifs. Maintenir une continuité dans les types de régimes fonciers est essentiel pour fournir une sécurité d'occupation appropriée afin d'assurer le bien-être des ménages et stimuler les améliorations et l'expansion progressives des logements.
- La nature progressive du logement devrait se traduire par des politiques. Les règlements de zonage et les codes de construction doivent être suffisamment flexibles et adaptés aux conditions locales, reconnaître la nature progressive du développement des logements et de préférence se baser sur les performances et ne pas être normatifs. Des constructions autogérées et des sites et services assistés font partie de ces pratiques à mettre en valeur de concert avec les techniques de construction locales, durables et innovantes.
- Des règlements de construction fondés sur les contextes et destinés à tous, adaptés à la réalité du marché du logement dans des pays à faible revenu, encourageant la conception de constructions durables et la substitution de matériaux de construction importés par d'autres qui sont produits localement, maximiser l'utilisation de matériaux et de composants locaux tout en faisant des efforts pour lutter contre le réchauffement climatique, être énergétiquement efficace, émettre moins de carbone et dans le respect de l'environnement des processus de production des matériaux.

PLATEFORMES ET PROJETS

UN-Habitat Global Housing Strategy (GHS) http://mirror.unhabitat.org/downloads/docs/11991_1_594827.pdf,
<https://www.linkedin.com/grp/home?gid=4513944>

UN-Habitat Participatory Slum Upgrading Programme (PSUP) <http://www.mypsup.org/login>

United Nations Housing Rights Programme <http://ww2.unhabitat.org/programmes/housingrights/>

UN Inter-agency Housing and Urban Rehabilitation in Haiti <https://www.unops.org/english/where-we-work/latin-america/Pages/Haiti.aspx>

World Health Organization Housing and Health platform <http://www.who.int/hia/housing/en/>

Les Documents de Travail d'Habitat III ont été rédigés par l'Équipe de Travail des Nations Unies, un groupe constitué d'agences et programmes de l'ONU contribuant conjointement à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes. Les Documents de Travail furent finalisés lors d'ateliers dédiés à l'Équipe de Travail de l'ONU qui ont eu lieu à New York du 26 au 29 Mai 2015.

Ce document de travail a été élaboré avec la contribution de ONU-Habitat, l'OTI, l'UNOPS, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'OMS et ONU Femmes.

La traduction des Documents de Travail en Français a été facilitée par le Gouvernement Français.